

Monsieur le Président !

Veillez permettre à votre dévoué serviteur soussigné, de revenir encore sur le sujet dont il s'est agi, le concours. Afin d'éviter à votre bienveillance la peine de répéter de vive voix dans le cas d'une demande de renseignements, j'ai cru devoir grouper en la présente pièce ³² les faits dont chacun pourra prendre connaissance. ^{et ayant rapport.}

Lors de mon séjour à Rome, en présence du grand nombre de tableaux, statues, et monuments funéraires de grande valeur artistique, créés par nos compatriotes ou élevés à leur mémoire, je les reproduisis en un recueil in folio, ayant pour titre :

L'Œuvre Belge à Rome, et contenant environ deux cents feuilles et dessins. Feu M^r Scheller voulut bien décrire ce travail dans sa Bibliographie, en le disant le plus beau manuscrit de la bibliothèque de feu Roi Léopold 1^{er}, qui daigna ^{avoir} me faire parvenir ^{en relief} une grande médaille d'or, en retour de ce recueil.

Après ensuite visité le Sacro Speco de St Benoît, à Subiaco, et trouvant ses peintures byzantines d'un grand intérêt, lesquelles n'avaient jamais été reproduites ni décrites, je les dessinai aussi à la plume, dans le format précité. S. S. Pie 1^{er} en fit graver sur cuivre soixante deux des sujets, pour les insérer dans le texte qu'il fit aussi publier par la Stamperia Camerale, où ce volume se vend 60 francs.

J'avais offert le manuscrit au Saint Père, dont je recus une



boîte d'or émaillé; et d'un contenu trop flatteur.

Les oeuvres représentant la Hollande furent décrites de même et j'envoyai cette série, en don aussi, à la ville d'Utrecht.

Comme Liège intéressait beaucoup le Pape précité, je lui fis tenir, dès mon retour en Belgique, l'abrégé de l'histoire de Liège, chaque page ayant comme entête, à l'aquarelle, un blason de Prince Evêque, ce qu'il fit déposer à la Bibliothèque du Vatican. Le tout était fait sur bristol, inf.º

mettre en note au bas
Voulant aussi lui montrer que son affection pour notre pays éveillait réciprocité en tout genre, je peignis à l'aquarelle les fleurs qui parmi nous lui avaient été dédiées, et cette collection fut envoyée au Jardin Botanique de Rome. Veuillez Monsieur me pardonner ces détails, notés ici pour nommer un genre de travail qui m'était sympathique et me conduisit au dernier de ceux dont il va être question.

Ayant été bien jeune à même de comprendre tout le bien que la Société d'Emulation de Liège avait répandu sur le pays, et tenu au courant de ses travaux par le très cher ami feu M. Ulysse Capitaine, je fus bien fier lorsque ce brave, me demanda d'écrire pour elle: L'enfance de vieux temps.

Ensuite, en un concours, ayant répondu à la question demandant l'historique de l'Industrie drapière en la Province, j'eus la chance bien enviée d'y réussir.

Une autre question fut émise concernant: l'Inventaire des oeuvres d'art que possèdent les édifices de Liège. A cette époque étant attaché à l'enseignement à Verviers, j'ignorais ce nouveau désir de la société l'Emulation, lorsque un jour me trouvant chez M. J. Helbig, il m'en montra le texte en disant: «voilà un travail qui vous irait très bien.» Je répondis: «on pourrait essayer,» et je n'ajoutai pas un mot, ni jamais à personne, puisqu'il s'agissait d'une chose demandant le secret,



3
3
enfin j'entrepris mes recherches.

Pour les juger, un jury fut composé de trois personnes, M. M. Camille Renard, Eugène Dognée et Jules Helbig. Les deux premiers, qui n'avoient nulle idée de la provenance du manuscrit, firent un rapport très détaillé et leur bienveillance à l'égard de l'auteur fut on ne peut plus grande; ils résolurent de se constituer en majorité en donnant chacun leur voix au travail en question, en disant d'abord que cette oeuvre, déjà présentée jadis, avait «^{reçu} des corrections nombreuses démontrant que l'auteur a voulu répondre à diverses observations consignées dans le rapport, de M^r le Chanoine Devroey.

Ils détaillèrent les nombreuses ajoutes faites depuis et disaient: «^{en} matière d'inventaire, le point principal est de ne rien oublier, l'auteur a scrupuleusement suivi ce thème.

« Afin de prouver l'importance de ce relevé scrupuleux, nous avons noté une espèce de statistique des objets décrits, c'est à dire 950 numéros, plus de 500 oeuvres de peinture, plus de 300 sculptures, une centaine de pièces d'orfèvrerie, 20 dinanderies et feronneries, 30 monuments funéraires, 60 verrières, 30 ornements sacerdotaux, 7 manuscrits examinés page par page, etc. etc.

« Un inventaire aussi complet mérite sans contredit l'approbation des amis des oeuvres intéressant l'art et l'archéologie, il justifiera l'attribution de la médaille proposée par le concours... (voir aussi, p 8, de ce rapport, ce qui est dit sur la convenance de l'ensemble du travail.) Il ajoute:

« Le rapport a donc pensé qu'il y avait lieu d'accorder le prix au mémoire portant l'épigraphie Lombard, Grétry.

« Le membre qui s'est séparé de ses collègues, s'est réservé le droit de motiver directement son vote contraire, il a rédigé les critiques émises par lui lors de la discussion.



4.
« Mais la majorité persiste à croire que les recherches
« laborieuses dont le mémoire apporte la preuve, l'énumé-
« ration pour ainsi dire complète d'un si grand nombre
« d'objets, dont beaucoup sont très peu connus, le relevé fidèle
« des détails que révèle seul un examen scrupuleux, méritent
« l'obtention du prix, si l'on ne veut par un rigorisme
« écarter les travailleurs.

« Lorsque il sera question de livrer le livre à l'impression, la So-
« ciété libre d'Emulation sera en rapport avec l'auteur, aujour-
« d'hui inconnu, obtiendra toutes les corrections jugées nécessaires,
« etc. sans rien changer au travail lui-même.

« Nous croyons avoir justifié notre décision.
« En présence d'un travail méritoire, il serait injuste de refu-
« ser à l'auteur la satisfaction que lui a inspiré son entreprise,
« soutenu son long labeur. . . pour l'écrivain qui a relevé
« tant d'indications propres à rehausser le renom artistique
« de notre chère cité. » —

Tout concurrent sait combien de pareils éloges sont doux, la surprise, la reconnaissance me touchèrent profondément, mais le revers de la médaille se montra bientôt gonflé d'amertume, car le membre dissident fit un contre rapport dont voici le résumé :

1. L'auteur n'était pas préparé pour le travail entrepris.
2. Son mémoire est écrit sans plan préconçu, sans système arrêté, l'ordre y fait complètement défaut.
3. Il est dépourvu de toute connaissance en fait d'archéologie, de technologie, etc., ses appréciations sont dépourvues de critique. Et des descriptions beaucoup trop étendues, d'objets n'ayant aucune valeur, « telle une statuette de l'établissement Meyer, de Munich. »
4. Décrit de nombreuses « pièces d'orfèvrerie sans valeur. »
6. « Il y a d'étranges omissions, » et il en donne trois exemples

Donnants, comme on verra ci après.

7 Le mémoire est rempli de fausses attributions. Voilà bien des péchés commis par un seul. Et celui là mérite bien qu'on lui crie, avec enthousiasme, haro!

Rien n'a trouvé grâce devant le scalpel de ce maître qui me conseilla l'entreprise. Ne dirait-on pas que connaissant à fond ma grande faiblesse en ces matières, qu'il m'a poussé sur la sellette, afin de m'y fustiger à plaisir. Si ces critiques émanaient de la majorité, selon le strict devoir votre serviteur s'inclinerait très respectueusement et plus humblement que nul autre, mais étant faites par une minorité qui s'impose au point de vouloir annuler les réglemens universellement appliqués en telle occurrence, qu'il me soit permis de retorque^r quelques unes des observations énoncées, en les reprenant dans l'ordre des chiffres précités.

1. Comment comprend-on la préparation au travail dont il s'agit, s'il ne suffit d'avoir passé en sa jeunesse, à Liège, pendant cinq ans, sur les bancs de l'Académie, le plus souvent côte à côte avec l'opposant, ne devisant que d'œuvres artistiques et surtout d'art liégeois? N'omettant chaque Dimanche de les revisiter afin d'y étudier les observations recueillies pendant la semaine; Et après le temps scolaire les avoir contemplées à chaque moment de loisir. Enfin pendant la formation de l'Inventaire, avoir fait ^{tant de} cent voyages de Verviers à Liège pour s'assurer de l'exactitude des indications.
2. «Le mémoire est écrit sans plan,» cependant pour base j'ai pris la topographie de Liège, voici comment: considérant le nombre extra d'objets à voir, j'ai cru qu'il y fallait un guide épargnant les pas inutiles. Le chercheur je l'ai placé aux Guillemins, et procuré sa course, d'édifice en édifice jusqu'à St-





mais concernant la terminologie j'ai cru que le guide en
question s'il était destiné au usage de génie civil les termes
scientifiques pourraient être mis sous plus de clarté.

Foi; cela de manière à ce que rien ne puisse lui échapper.

3. « Le travail est dépourvu de toute connaissance en fait d'archéologie, de technologie, etc et ses appréciations sont dépourvues de critique. »

En ^{fait d'archéologie} cela l'accusateur soit avoir raison, vu la grande variété de ses connaissances, je n'eus jamais la prétention d'atteindre aux sommets où il plane, me contentant de froter la base afin de voir de près. Aimant le pays de tout mon cœur je n'ai qu'un désir, celui de faire connaître ses mérites, ses travaux, et tout ce qui peut contribuer à sa renommée. Cela selon mes tout petits moyens, chacun fait ce qu'il peut.

A ce propos permettez moi de dire, sans orgueil, qu'en 1863 l'Institut des Beaux Arts, à Malines, à son XXV^e anniversaire, ouvrit un concours d'Art Industriel; la 5^e catégorie comprenait tout ce qui intéresse l'orfèvrerie religieuse: chandeliers, chasses, calices, ciboires, ostensoirs, et j'eus la chance inespérée d'y obtenir le premier prix, par douze feuilles inf. intéressant tels objets.

4. « Il y a des descriptions beaucoup trop étendues d'objets n'ayant aucune valeur, telle une statue polychromée de l'établissement Meyer, de Munich. »

Ici l'horreur du critique pour les produits de cette maison lui le fait devoyer quelque peu, car voici la mesure de cette fastidieuse description: « en une tribune est une statue polychromée. » Pas un traître mot de plus; et s'il ne fallait pas l'indiquer pourquoi demander un inventaire; même observation pour le N^o suivant.

5. « Sont décrites de nombreuses pièces d'orfèvrerie sans valeur, »

6. « Il y a d'étranges omissions. » Quel dommage pour l'opposant de ne s'être arrêté là, mais le désir de m'écraser tout à fait lui fait nommer avec bonheur trois de ces félits, que voici:



4
A. L'omission de l'important tableau de Damery, dans l'église de N. D. des Lumières en Glain. En voulant trop fustiger on peut se blesser soi même, et voilà le contradicteur pris en délit de mensonge ! mon manuscrit disant : En cette dite église, s'entre les tableaux, est « la Présentation au Temple, par Wallher Damery ; on y voit la Vierge agenouillée, présentant Jésus à St. Siméon ; près de Marie est St. Joseph tenant des colombes. Au milieu du groupe est le grand Prêtre officiant avec deux acolytes.

Les figures sont grandeur naturelle en cette toile, qui mesure 2.^m 96 de hauteur, sur 2.^m 22 en largeur. »

Et pourtant j'étais libre d'omettre cette église qui est de la commune de Glain, mais sa proximité du groupe liégeois me l'y fit adjoindre afin de citer les tableaux intéressants qu'elle renferme.

Bref, suivons l'accusateur.

B. L'omission du tableau de Weib à l'église des Rédemptoristes,
2.^e Mensonge !! Est-ce possible ?

Mais, mon inventaire dit que pour cette église « le retable, par un peintre de Francfort, représente la Vierge accompagnée de deux anges, grandeur plus que nature, le tout d'un effet vague mais d'ensemble élégant, et sous de coloris. »

Et si je n'ai pas indiqué, le nom du peintre, c'est qu'en ma visite ^{de cette église} n'a pas été me renseigner sur ce point, sinon ~~que~~ ^{que} ~~il était de la ville précitée que le peintre était de Francfort.~~

C. L'omission du Patinier, du Carlier, et autres, des Pères Céliens,
Oh ! pauvre J. H. La fatigue de la fustigation qu'il me infligeait allait le porter à un 3.^e mensonge !!!

Voici le résumé des tableaux que je décrivis : dans le dit établissement : « Au chœur l'autel a pour retable le Calvaire, par Deprez, 1789 ; quatre peintures d'épisodes de



la vie de St. Roch, par Latour, 1780.

Le jubé est une petite toile ovale, l'adoration des Mages. Les fenêtres contiennent des armoiries, dont celle de T. B. Marson curé de St. Servais 1651.

tu parloir sont plusieurs tableaux: St. Jean enfant, avec l'agneau. Un Calvaire avec de nombreuses figures, copie, à notre avis, d'une peinture flamande.

La multiplication des pains.

Enfin celui qui doit être considéré comme la perle artistique de la maison, est le St. Roch, par Joachim Patinier.

Est ce tout? Pas encore.

7. Le mémoire est rempli de fausses attributions.

Sous ce rapport je crois que nul n'est infallible, ayant vu de grands artistes pouvant errer dans la connaissance des tableaux anciens, et sur 500 peintures que j'ai citées en conscience, il en est peut être sur lesquelles on pourrait discuter, mais comment se fait il que le chercheur de torts n'en ait pas indiquée une seule de ces erreurs. Et chose étonnante il signale, comme on vient de le voir l'omission d'un Carlier à l'égard des ^{autres} Preres celtés qui n'en possèdent pas de ce maître.

Pourtant l'un des tableaux du parloir lui est attribué mais qui le baptisa ne s'y connaissait guette. Cette oeuvre, commune, sans cachet artistique (représente le Christ appelant les petits enfants.) Mais les motifs fausses attributions, complè-
tent si bien le groupe des méfaits, et voilà celle des ^{autres} Preres celtés.

Dans l'affaire en question, on voit à quel point fut porté le désir d'annuler mon travail, de braves amis m'ayant informé d'un mauvais vouloir du deuxième rapporteur, je m'armai de patience, et je ne disais ^{rien} un mot, de ma part, faisant soupçonner le moindre ressentiment pendant des voyages, congrès archéologiques, séances, etc, étant

ayant été son collègue en diverses institutions.



Messieurs les Bourgeois et Citoyens de
la ville de Verviers.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre honnête
avis du 12, accompagnant la lettre de M. van der
de Buerkes, concernant un arbre ayant apparten
fenu au Général Carbon.

Il me paraît bien agréable de voir ce don au
de ce chef militaire. Je serais à cœur que posséder
de la Suisse, si toutefois son authenticité est
bien constatée.

Je vous prie de nous adresser le fruit et un pistolet qui
me parviennent de la Suisse, par M. Carbon, de la
Garde; le pistolet que Carbon portait sur lui
au moment de sa mort, me donne par son neveu
Géneral Carbon, et la copie donnée à la collection
par M. Carbon. Les traces de ces objets
n'existent ni dans l'écrit qui s'en ten
de même de ceux qui s'y joindront, le reste
avec la plus haute considération,

Messieurs

Votre dévoué
G. J. J. J.
Carbon

Verviers le 13 Janvier 1892

Toujours il sembla me témoigner une amitié parfaite, et comme preuve, lors de la réception officielle du Musée que j'offris à la ville de Verviers, il vint y faire mon éloge comme toast du banquet. Et celui du cinquante-naire de l'Académie de Liège, il me dit que je devais m'y tenir, au désir du Comité, à côté de lui, comme étant de ses plus anciens élèves, et condisciples, *annuaire datant de 1837.*

Et après son ^{rapport}, comme consolation sans doute, il me disait: « combien vous êtes heureux, en vos travaux vous voilà arrivé, et moi pas encore. » Puis il alla dire à feu le regretté M^r Renier Malherbe: « moi seul ai des

Certes, étant du jury il était libre et en droit de donner tout ce qui lui convenait en suivant les règles convenables. Mais une fois faite il a dû se dire: il allait toujours l'accuser et patient, les membres du jury ne croiraient, ne confondraient pas mon rapport avec le ~~reste~~ manuscrit. »

Il faut qu'il ait été ainsi pour qu'un honneur de mérite ait pu se complaire les moqueries de la victime de ce crime à savoir pour qu'il n'ait pas été apprécié, ininterrompue et inappreciée, n'ont pu recueillir qu'un peu.

is de mon souvenir
Comité Provincial
eur le Ministre de
travail que le gouv
ce. cette époque à Helbr
cistence. Je me
moeur le gouver
par un acte à
ne n'aurait pas été
blig reparti: « oui,
mulation, dans les
antité des voix mais
ms cette sortie faite

en pareille assemblée, j'y vis une insulte accusant l'institution si méritante, d'avoir deux sortes de poids en ses décisions, et mon émotion fut telle que j'en souffre encore. Dernier détail: Monsieur le Gouverneur veut bien me charger de faire l'inventaire des œuvres d'art à Liège, demandé comme il a été dit. Déjà en d'autres circonstances, pareilles recherches me furent

Toujours il sembla me témoigner une amitié parfaite, et comme preuve, lors de la réception officielle du Musée que j'offris à la ville de Verviers, il vint y faire mon éloge comme toast du banquet. A celui du cinquante-naire de l'Académie de Liège, il me dit que je devais m'y rendre, au désir du Comité, à côté de lui, comme étant des plus anciens élèves, et condisciples ^{surait} ~~anniversaire datant de 1837.~~
 Et après son rapport, comme consolation sans doute, il me disait: « combien vous êtes heureux, en vos travaux vous voilà arrivé, et moi pas encore. » Puis il alla dire à feu le regretté M^r Renier Malherbe: « moi seul ai des prix à l'Emulation. »



Quant à ses reproches, ^{Enfin les dets} ils étaient chassés de mon souvenir jusqu'un jour, en une séance du Comité Provincial des Monuments, on apprit que Monsieur le Ministre de mandait, concernant Liège, le même travail que le g^{ra}nd dont il ignorait naturellement l'existence. ^{et son assigna cette besogne à Helbig} Je me permis alors de faire connaître à Monsieur le Gouverneur que la chose était faite déjà, et que par un acte à ce sujet un prix m'était décerné mais ne m'avait pas été remis.

En présence de la surprise excitée Helbig répartit: « oui, mais il faut savoir qu'à la Société l'Emulation, dans les jurys, on ne fait nulle attention à la quantité des voix mais à la qualité, » l'étonnement redoubla. Dans cette sortie faite en pareille assemblée, j'y vis une insulte accusant l'institution si méritante, d'avoir deux sortes de poids en ses décisions, et mon émotion fut telle que j'en souffre encore. Dernier détail: Monsieur le Gouverneur veut bien me charger de faire l'inventaire des œuvres d'art à Liège, ^{de même, il a été dit.} déjà en d'autres circonstances, pareilles recherches me furent

